

**CLIENT/FINANCEMENT:**

LUX DEVELOPMENT – DIRECTION DE L'HYDRAULIQUE  
DAKAR

**PRESTATIONS:**

- Recensement et évaluation des ouvrages réalisés
- Rédaction rapport évaluation

**DESCRIPTION DU PROJET :**

Le Sénégal, à travers le Ministère chargé de l'Hydraulique a signé en 1998 un accord bilatéral avec le Grand Duché du Luxembourg, lequel a mandaté l'Agence pour la coopération au développement, Lux-Development SA pour l'exécution d'un vaste programme d'hydraulique. Dans le cadre de cet accord, un important programme d'hydraulique villageoise a été conçu et mis en oeuvre dans la région de Thiès, Département de Tivaouane.

Le programme d'hydraulique villageoise, accompagné d'un volet d'assainissement rural, est réalisé par le CREPA, le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement.

Ce projet, intitulé SEN/011 poursuit deux objectifs spécifiques :

- Améliorer de façon durable l'approvisionnement en eau potable des populations des 8 villages et des localités autour et ;
- Améliorer de façon durable l'environnement sanitaire des populations de 86 villages et localités.
- La première partie de la phase extension est achevée. La cellule de projet, dans son rapport d'activité du premier trimestre 2005 fait état de 1784 ouvrages réalisés au 23 Mars 2005.

Pour contrôler la véracité et l'exhaustivité des affirmations du rapport du CREPA, l'Agence luxembourgeoise pour la Coopération au développement, a mandaté le cabinet EDE, spécialisé dans le secteur de l'assainissement, une mission d'audit de matérialité.

L'audit de matérialité sur ouvrages d'assainissement désigne, en d'autres termes, un contrôle selon les normes définies par le maître d'ouvrage de la qualité des travaux.

Les ouvrages réalisés par le maître d'œuvre sont : la Toilette à Chasse Manuelle (TCM), la Toilette Ventilée (VIP), la douche, le lavoird puisard, la latrine scolaire.

**CARTE DE : PRESENTATION DE LA ZONE DE COUVERTURE DU PROJET**

